Programme Continental d'Investissement dans le secteur de l'Eau (PIA)

Termes de référence : Consultant National chargé de l'élaboration d'une note conceptuelle sensible au genre pour le Fond Vert pour le Climat (GCF) en République du Tchad

A- Contexte du Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique

Le 6 septembre 2023, les chefs d'État et de gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (PIA), dans le cadre de la Déclaration de Nairobi sur le changement climatique.

L'Afrique est très vulnérable au changement climatique, qui devrait avoir un impact sur l'eau en raison de l'augmentation des sécheresses et des inondations, de la rareté de l'eau et des maladies transmises par l'eau. Malgré cette vulnérabilité prononcée, de nombreux pays africains n'ont qu'une capacité limitée d'accès au financement climatique pour des investissements stratégiques dans le domaine de l'eau.

L'accès au financement climatique pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour réaliser la stratégie et le plan d'action de l'Union Africaine (UA) sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032), qui reconnaît la nécessité de renforcer les systèmes d'eau résilients au climat dans le cadre de l'axe 2 : Adopter des voies vers un développement transformateur résilient au climat.

Le Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (PIA) soutient la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient. Le PIA a été adopté lors de la 34e session ordinaire de la Conférence du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'action prioritaire 2 du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). La Stratégie de l'UA sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032) reconnaît le PIA comme une initiative phare pour la transformation des systèmes d'eau.

Les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique sont nettement inférieurs aux objectifs fixés pour répondre aux besoins sociaux et économiques croissants du continent. On estime qu'il faut investir au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD 6) relatifs à l'eau et à l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards de dollars sont investis chaque année.

Le PIA vise à combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en mobilisant au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici 2030 et en créant cinq millions d'emplois dans le cadre de la Vision africaine de l'eau 2025 et des objectifs des ODD liés à l'eau en 2030. Le PIA comprend cinq piliers qui visent à contribuer à la réduction du déficit d'investissement dans l'eau à travers l'Afrique, à savoir :

1. **Panel international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique -** Le Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau pour l'Afrique a été créé en 2022 et comprend des chefs d'État actuels et anciens ainsi que des leaders mondiaux. En 2023, le Groupe a soutenu l'UA dans l'élaboration et le lancement d'un rapport, Africa's Rising Investment Tide, et d'un plan d'action pour l'investissement dans l'eau en Afrique, avec des voies praticables permettant aux pays de mobiliser au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 pour la mise en œuvre du PIA.

2. **Tableau de bord des investissements dans l'eau du PIA-PIDA** - La fiche d'évaluation des investissements dans l'eau du PIA-PIDA renforce la responsabilité mutuelle, la transparence et l'efficacité du financement et des investissements dans le secteur de l'eau. Le tableau de bord aide les pays à suivre les progrès, à fixer des repères, à identifier les goulets d'étranglement et à prendre des mesures pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'investissement dans l'eau. Le tableau de bord a été adopté par l'AUDA-NEPAD dans le cadre du PIDA en février 2022. Le tableau de bord a été développé et piloté dans 10 pays en 2023, avant d'être déployé dans les États membres de l'UA.

3. **Programmes régionaux et nationaux d'investissement dans l'eau** - Le PIA aide les États membres de l'UA à élaborer des programmes nationaux d'investissement dans l'eau afin de combler le déficit d'investissement dans ce domaine. De nombreux pays africains sont extrêmement vulnérables à la variabilité et au changement climatiques et sont en outre confrontés à la faiblesse des capacités institutionnelles, de l'infrastructure de l'eau et des systèmes d'information pour soutenir la gestion de l'eau. Les programmes nationaux d'investissement dans l'eau visent à combler ces lacunes et s'appuient sur les conclusions du tableau de bord de l'AIP-PIDA sur l'investissement dans l'eau.

4. **PIA Facilité internationale d'investissement mixte** - Le PIA évaluera la nécessité d'une facilité internationale d'investissement mixte pour aider les pays à tirer parti de l'APD (aide publique au développement) et des subventions pour réduire les risques liés aux investissements prioritaires dans le secteur de l'eau en utilisant une variété d'instruments et de sources financières novatrices. Il s'agit notamment de fonds souverains, de garanties, de financements commerciaux, d'investisseurs institutionnels et

d'investisseurs privés, de fondations, d'investissements d'impact fondés sur la valeur et de financements climatiques.

5. **Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement dans l'eau** - Le programme de développement du climat de l'eau transformateur de genre de l'AIP (AIP WACDEP-G) développe des outils pour aider les gouvernements à lutter contre les inégalités systémiques dans la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des investissements, en encourageant une approche transformatrice dans les agences, les structures et les relations sociales. Le PIA WACDEP-G a été piloté dans cinq pays africains au cours de la période 2020-2024 et devrait être étendu à de nombreux autres pays d'Afrique.

B- Contexte du programme de préparation multi-pays de l'Union Africaine (AU AIP Multicountry GCF Readiness Project)

La République du Tchad fait partie des quinze (15) pays bénéficiaires de la première phase du Projet « Appui à la Préparation au GCF du Programme Multi-Pays de la Commission de l'Union Africaine pour Accélérer le Programme d'Investissement dans l'Eau (AU AIP Multicountry GCF Readiness Project) ». Le projet est financé par le Fonds Vert pour le Climat (GCF) pour un montant total de Six Millions Cent Soixante Quatre Mille Cinquante Trois (6 164 053) Dollar US. Il est mis en œuvre par la Commission de l'Union Africaine à travers le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) en Afrique australe (GWPSA) et l'Unité de Coordination du GWP en Afrique (UC-GWP Afrique).

L'objectif global du projet à la préparation du GCF est de renforcer les capacités des pays en matière de planification des investissements dans le secteur de l'eau et de préparation des projets pour prendre des mesures climatiques. Cet objectif sera atteint grâce aux interventions suivantes :

- Renforcer la capacité des pays à programmer le financement du climat et à accéder directement aux ressources du GCF, en mettant l'accent sur les mesures climatiques liées à l'eau ;
- Renforcer les cadres stratégiques pour la planification d'investissements dans l'eau résistants au climat par l'élaboration de programmes d'investissement dans l'eau ;
- Faire avancer les projets nationaux en élaborant des notes conceptuelles ; et
- Créer une plateforme continentale de connaissances et d'investissements afin de faciliter l'apprentissage et l'investissement pour la sécurité de l'eau en Afrique.

C- Objectif de la mission

Le consultant national recruté sera principalement chargé d'élaborer une note conceptuelle sensible au genre pour le Fond Vert pour le Climat (GCF) en République du Tchad.

De manière spécifique, il sera question de :

- Identifier des idées de projet avec les parties prenantes concernées en s'appuyant sur le pipeline existant d'idées générées lors des consultations tout en insistant sur celles qui sont priorisées. L'idée sélectionnée doit répondre aux critères de financement du GCF de manière à être développée en note conceptuelle à soumettre au GCF ;
- Identifier et engager des entités accréditées au GCF et opérationnelles au Tchad pour soutenir la soumission de la note conceptuelle et le développement du projet en concertation étroite avec l'AND et le GWP ;
- Organiser et mener un processus de consultation des parties prenantes accompagnant toutes les étapes de l'élaboration des notes conceptuelles ;
- Rédiger 01 note conceptuelle conformément aux dernières exigences et selon le format du GCF, et accompagnées des études de préfaisabilité des projets, y compris l'évaluation préliminaire des risques environnementaux et sociaux et l'analyse préliminaire Genre, et autant que faire se peut, la connaissance indigène, et ce en étroite collaboration avec l'AND, le GWP et les entités accréditées sélectionnées ;

L'atteinte de ces objectifs se fera en travaillant en étroite collaboration avec le coordonnateur national de projet, l'AND, et les équipes nationales, régionales et mondiales du GWP tout au long de la mission.

D- Déroulement de la mission

Les indications méthodologiques partagées ci-dessous ont pour but d'orienter la mission du/de la consultant (e). Ce/cette dernier (e) est toutefois appelé (e) à effectuer une lecture critique de ces indications et à proposer des approches qu'il/elle jugera nécessaires.

Tout le long de la mission, le/la consultant (e) devra :

a) Être responsable de la collecte, de l'analyse et de la présentation de toutes les informations pertinentes nécessaires pour l'l'élaboration de la note conceptuelle ;
b) Assumer la responsabilité de présenter les résultats, de modérer des réunions et de rédiger des procès-verbaux tout au long du processus de consultation ;
c) Consigner les commentaires des parties prenantes lors des réunions de consultation/de travail et rendre compte de la manière dont ces commentaires ont été pris en compte ;
d) Être disponible pour des interventions supplémentaires dans le cadre du projet, des discussions et consultations avec le coordonnateur national du projet et/ou les équipes du GWP et de l'AND si nécessaire. Une communication fréquente est essentielle pour cette mission ;
e) Contribuer à l'intégration d'une approche sensible au genre tout au long de la mise en œuvre de cette mission, à la fois en termes de contenu et de processus, et en suivant les recommandations du GWP.

E- Etapes de mise en œuvre de la mission

Les étapes suivantes sont données à titre de cadrage et devront être adaptées pour le contexte et les besoins de la mission.

Etape 1 : Mission de démarrage

Après échanges avec l'équipe du GWP, de l'AND et une revue documentaire, le/la consultant(e) doit présenter un rapport de démarrage qui :

- Dresse les constatations initiales sur le champ de travail et les livrables attendus ;
- Mette à jour et détaille la méthodologie pour la mise en œuvre de la prestation ;
- Inclut un plan de travail détaillé.

Étape 2 : Identification et hiérarchisation des idées de projet

Dans le cadre de cet exercice, il est attendu du/de la consultant (e) les éléments suivants :

- Examen de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), du programme pays pour le GCF, du Plan National d'Adaptation (PNA), de la stratégie genre et changement climatique et les autres documents stratégiques et d'investissement dans l'action climatique pour identifier les domaines prioritaires d'intervention dans le secteur de l'eau au Tchad ;
- Examen des stratégies et plans d'actions sectoriels pour identifier les idées projets à forte justification climatique. Ces idées de projets peuvent couvrir tous les thèmes, entre autres, la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), Eau, Assainissement et Hygiène (WASH), infrastructure pour la mobilisation et la préservation des ressources en eau, gestion de la demande en eau, etc…
- Identification des parties prenantes à impliquer et développement d'un plan sommaire d'implication ;
- Echanges avec les parties prenantes clés pour identification préalable des idées de projet, et hiérarchisation sur la base des critères pré établis ;
- Echanges réguliers avec le coordinateur national, l'AND et les équipes du GWP sur l'identification et la hiérarchisation des projets ;
- Préparation et organisation d'un atelier de consultation des parties prenantes pour la validation de l'idée de projet liée à l'eau avec une forte justification climatique, alignée sur le programme national GCF et la CDN de la république du Tchad, et les autres politiques et plans sur le changement climatique. Cet atelier fera également office de lancement officiel du processus d'élaboration de la note conceptuelle issue de l'idée validée ;
- Pré-identification des entités accréditées potentielles pour porter le projet.

Étape 3 : Identification et contribution au processus d'engagement des entités accréditées

Immédiatement après le choix des idées de projets qui seront développées en notes conceptuelles, le/la consultant (e) devra s'engager dans l'appui à l'engagement d'une entité accréditée susceptible de porter la note conceptuelle.

Il est ainsi recommandé que ce dernier entreprenne les tâches suivantes :

- Echanges avec le coordinateur technique national du projet et l'AND pour l'identification des entités accréditées pertinentes dans le pays ;
- Identification des partenaires d'exécution potentiels et sources de co-financement éventuelles ;
- Proposition de montage institutionnel pour la mise en œuvre du projet et des schémas et/ou de mécanismes de financement ;
- Appui aux échanges avec les entités accréditées pour obtenir leur accord au portage du projet ;
- Organisation de réunion(s) de travail en ligne ou en présentiel pour mûrir les activités du projet et le montage institutionnel adéquat avec le coordinateur technique national, l'AND, l'entité accréditée, les partenaires potentiels et les équipes nationales et régionales du GWP.

Étape 4 : Maturation de la note conceptuelle conformément aux exigences du Fond vert climat, et accompagnées de leurs études de préfaisabilité

Sur la base des notes d'idées de projet et en étroite collaboration avec le coordonnateur technique national, l'AND, les équipes nationales et régionales du GWP, et les entités accréditées, il est attendu du/de la consultant (e) les éléments suivants :

- Collecte des données permettant d'expliciter la justification climatique ainsi que la théorie de changement du projet ;
- Collecte de données et informations nécessaires pour le développement de la note conceptuelle et des études de préfaisabilité, y compris l'évaluation préliminaire des risques environnementaux et sociaux ;
- Collecte des informations sur le genre et l'égalité des sexes qui permettent de conduire l'analyse préliminaire Genre et d'intégrer cette dimension ainsi que la dimension connaissance indigène dans la théorie du changement du projet ;
- Selon le besoin, une ou des visite (s) de la zone du projet et consultation des parties prenantes locales et éventuellement les bénéficiaires pour collecter des données complémentaires et informer l'idée de projet ;
- Appui à l'engagement des partenaires locaux potentiels à impliquer dans la mise en œuvre du projet ;

- Description du montage institutionnel sur la base des résultats de l'étape précédente et les responsabilités de chacun des acteurs ;
- Détail du budget des activités et proposition du montage financier du projet ;
- Elaboration d'une note conceptuelle de projet, sa révision et finalisation en intégrant les inputs des différentes parties prenantes durant le processus de consultation ainsi que les commentaires de l'AND, des entités accréditées et du GWP

Etape 5 : Organisation et facilitation du processus consultatif

Les interventions de la présente prestation se feront suivant une approche participative combinant les interviews et réunions bilatérales, les visites et rencontres sur le terrain et les ateliers de concertation. Le/la consultant(e) ajustera ce processus en fonction de l'état de murissement de l'idée de projet et des besoins pour le développement de la note conceptuelle. Il est toutefois tenu de conduire au minimum les ateliers de consultation suivants :

- En accompagnement à l'étape 2, organisation d'un atelier pour la validation de l'idée de projet et le lancement du processus d'élaboration de la note conceptuelle. Cet atelier visera également à discuter des problèmes à surmonter, des objectifs du projet, de la théorie de changement, des composantes du projet, et des parties prenantes impliquées ;
- Organisation d'un atelier de validation de la note conceptuelle par le comité technique de l'AND et d'autres parties prenantes clés. Cet atelier devra aboutir à la validation de la note conceptuelle en présentant de manière détaillée aux parties prenantes concernées et participants à l'atelier, les activités du projet, le budget alloué, les responsabilités des acteurs concernés par la mise en œuvre, etc.

L'organisation des ateliers inclut la préparation des TdRs et de l'agenda, la liste des participants, les documents nécessaires pour la conduite des discussions et les comptes-rendus.

Les frais d'organisation (hôtel, restauration, déplacement local des participants) des ateliers sont à la charge du GWP.

F- Résultats attendus

- 01 rapport de démarrage ;
- 01 rapports d'étude de préfaisabilité du projet à élaborer ;
- 01 Note conceptuelle sensible au genre développée ;
- 01 Rapport finale de la mission décrivant les différentes interventions de la consultation ainsi que les leçons apprises

G- Durée

La durée totale du travail est de 46 Expert/jours allant de septembre 2025 à janvier 2026.

H- Qualifications et expérience professionnelle

- Diplôme universitaire dans un domaine pertinent tel que : économie, finance, sciences de l'environnement, changements climatiques, géographie, hydrologie, Sciences de gestion, études du développement, politiques publiques ou autres domaines connexes,
- Avoir au moins 08 ans d'expérience avérée dans la conception, la mise en œuvre, et le suivi et évaluation de projets d'adaptation au changement climatique en République du Tchad ;
- Ayant contribué au développement d'au moins (01) une note conceptuelle de projets d'adaptation aux changements climatiques à soumettre au GCF ou autres bailleurs de fonds semblables ;
- Bonne compréhension du contexte national de développement de la République du Tchad y compris de l'environnement politique et institutionnel autour de l'adaptation au changement climatique, ainsi que connaissance des acteurs impliqués ;
- Expérience de travail avec le gouvernement et les agences de développement international en république du Tchad ;
- Une expérience dans la formulation, développement, mise en œuvre et suivi évaluation des projets du secteur de l'eau, hygiène et assainissement serait un atout ;
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction ;
- Bonne connaissance des sources internationales de financement du climat, y compris le GCF, et le rôle de l'AND vis-à-vis du GCF ;
- Expertise dans les cadres de sauvegarde environnementale et sociale applicables au financement climatique ;
- Bonne compréhension du contexte socio-économique et politique du Tchad ;
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision et de consulter autant que possible les communautés, les organismes de réglementation, le secteur privé et le gouvernement.

I- Atouts

- Excellentes compétences en communication verbale et écrite en français et, dans une certaine mesure, en anglais ;
- Solides capacités d'analyse, de rédaction, de rapport et de présentation ;
- Solides compétences interpersonnelles et compétences en communication dans des contextes multipartites, y compris au sein du secteur privé ;
- Compétences diplomatiques et de négociation ;
- Ouverture au changement et capacité à recevoir/intégrer la rétroaction
- Capacité à bien coordonner avec des personnes et des équipes diversifiées et à négocier efficacement les parties prenantes pour obtenir des résultats ;
- Capacités à appliquer les principes d'éthique, d'intégrité, de transparence et de non-discrimination et suit l'éthique de l'organisation ;

- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en matière de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge ;
- Sensibilité au genre et à l'inclusion sociale ;
- Engagé envers la vision et la mission de GWP ;

J- Livrables et paiement

Le paiement se fera en 3 tranches :

Livrables	**Échéances**	**Paiement**
- 01 rapport de démarrage	Deux semaines après le démarrage de la mission	20%
- 01 rapport d'étude de préfaisabilité du projet à élaborer - Un draft de conceptuelle sensible au genre développé	30 octobre 2025	40%
- 01 Note conceptuelle sensible au genre développée - 01 Rapport final de la mission décrivant les différentes interventions de la consultation ainsi que les leçons apprises	15 janvier 2026	40%

K- Coordination

Le Consultant national travaillera sous la supervision du Coordonnateur Technique National du Projet et en étroite collaboration avec le secrétaire de l'AND et les équipes de GWP.

L- Candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivante recrute@gwpcaf.org en gardant abmournofils12@gmail.com en copie.

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Une lettre de motivation adressée au Coordinateur National Projet de préparation GCF ;
- Un Curriculum vitae détaillé avec les noms et contacts de 03 références ;

La date limite de dépôt du dossier de candidature est le 15 septembre 2025 à 23 :59 heure locale.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.